

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Johannie Tremblay](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a3c4c8ce8faf141669b4b311>

Date d'obtention : 2022-11-03 15:32:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est un protocole qui permet l'uniformisation des interventions dans un contexte de collaboration d'une intervention de sexto. Il permet à chacun d'agir selon son rôle et dans le cas de la trousse sexto, c'est à l'intervenant scolaire (intervenant de première ligne et ayant suivi la formation sexto) d'appliquer la procédure et de la remplir, pour ensuite la remettre au service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Tout d'abord, merci, elle est géniale.

Je vais me sentir plus informé, plus en confiance, plus compétente et aussi plus efficace. Cette formation va atténuer mon stress en lien avec la procédure, les limites de mon rôle et mes droits et mes interdits au sens de la LSJPA.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je serai prudente à me référer au protocole sexto.

Je vais intervenir dans un objectif d'encadrer, de limiter la propagation, d'éviter que les adultes et moi-même consultent les images ou vidéos, augmenter le sentiment de sécurité des adolescents et finalement augmenter la rapidité d'intervention.